

Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement

Liberté Égalité Fraternité

Service eau et biodiversité Unité biodiversité Affaire suivie par : Christine AH WAYE

Saint-Denis, le 12 janvier 2023

Tél: 02 62 94 72 49

Courriel: christine.ah-waye@developpement-durable.gouv.fr

RAPPORT

Objet : Rapport de fin de consultation du public sur le projet d'arrêté fixant les périodes d'ouverture et de fermeture de la chasse dans le département de La Réunion pour la saison cynégétique 2023.

1. Contexte:

Les périodes d'ouverture et de fermeture de la chasse à La Réunion fait l'objet d'un arrêté préfectoral annuel au titre des articles L.424-2 et suivants, L.425-15, R.424-6 et R.424-12 du Code de l'Environnement, qui précise notamment :

- la période d'ouverture pour chacune des espèces concernées ;
- les jours de chasse autorisés ainsi que les heures quotidiennes ;
- les espèces chassables ;
- l'utilisation du carnet de chasse;
- la réglementation sur l'usage des armes.

L'élaboration de l'arrêté réglementant les périodes de chasse pour l'année 2023 a fait l'objet d'une consultation du public en application de l'article L.120-1 du code de l'environnement. Le présent rapport dresse une synthèse des résultats obtenus et de la manière dont ils ont été pris en compte dans le projet d'arrêté.

2. Modalités de consultation

Un projet d'arrêté préfectoral reprenant ces mesures a fait l'objet d'une consultation du public en ligne du 15 décembre au 5 janvier inclus, conformément à l'article L. 123-19-1 cadrant la consultation du public « hors procédure particulière ». Le projet d'arrêté préfectoral a ainsi été diffusé sur les sites internet de la préfecture et de la DEAL (cf. annexe 1.). Un formulaire permettait aux répondants de détailler leurs observations pour chacune des principales thématiques traitées par l'arrêté, tout en laissant la possibilité de transmettre des observations libres.

3. Résultats

Le résultat de la consultation est affiché en annexe 2. Personne n'a répondu à la consultation.

4. Conclusion et modalités de prise en compte des résultats de la consultation

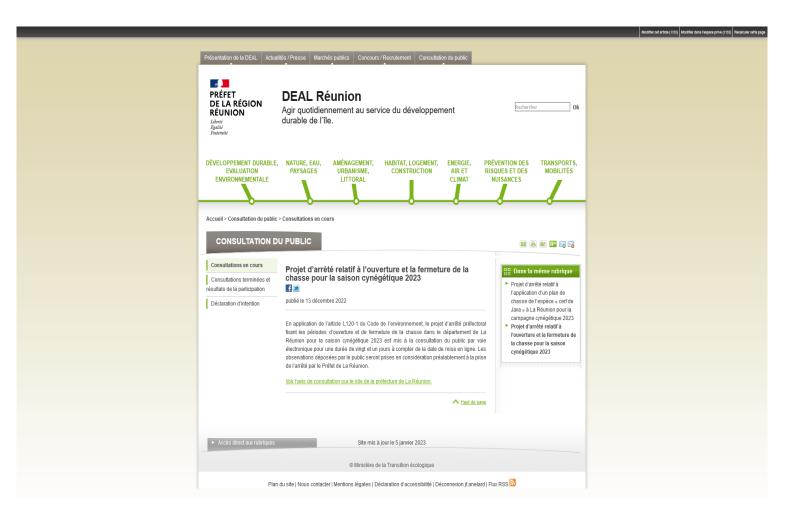
Lors de la consultation du public, personne n'a fait remonter d'observation dans le projet d'arrêté, qui sera donc transmis pour signature sans modification.

Annexe 1 : captures d'écran des sites de consultation en ligne du public

Site de la préfecture :



Site de la DEAL:

















Accueil

Pas de pétition

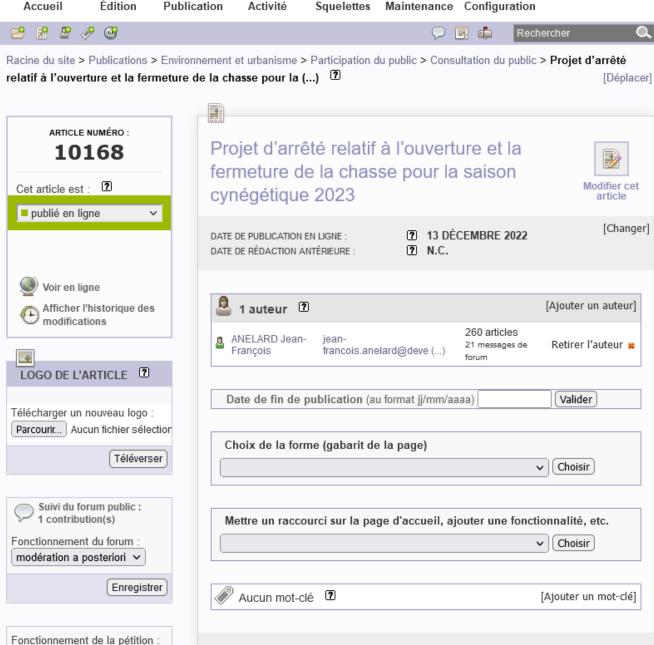
Enregistrer

Publication

Activité

Squelettes

La consultation électronique du public est ouverte du 15 décembre 2022 au 5



Descriptif:

janvier 2023 inclus.

Annexe 2 : Capture d'écran de la synthèse des réponses

Suivi des forums La page de suivi des forums est un outil de gestion de votre site (et non un espace Messages publics sur : de discussion ou de rédaction). Elle affiche toutes Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la fermeture de la les contributions des forums chasse pour la saison cynégétique 2023 du site, aussi bien celles du site public que celles de l'espace privé et vous permet de gérer ces contributions. Messages publics Messages internes Messages sans texte Publiés (1) Tous 1 message de forum Sélection Rechercher Aucun message de forum 13933 Arrêté chasse 2023 - Test Sélectionner les messages : 13 décembre 2022 à 11h25min par ANELARD Jean-François - jean-Tous | Proposés francois.anelard@developpement-durable.gouv.fr [Tous les messages de cet email] Réponse à l'article Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la fermeture de la chasse pour la saison cynégétique 2023 [voir les messages] Ceci est un test du formulaire pour déposer une remarque. Ne pas en tenir compte. RACCOURCIS:

Exporter les

contributions publiées